



SANITAIRE ET SOCIAL

# DIPLÔME D'ÉTAT TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

243499

## OBJECTIFS

La formation de **Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale** doit permettre à chaque étudiant :

- de développer l'acquisition et le perfectionnement des capacités spécifiques à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'intervention adaptés,
- d'inscrire sa mission dans un travail d'équipe, conduit en regard des politiques institutionnelles, associatives et sociales,
- de se saisir des moyens théoriques et techniques indispensables à l'exercice de sa fonction,
- de développer ses facultés d'adaptation en égard à la diversité du champ professionnel et à la polyvalence qui lui est demandée.

## CONTENU

- **DF1 - Conduite du projet d'aide à la personne** - 270 heures théoriques et 420 heures pratiques

- **DF2 - Communication professionnelle et travail en réseau** - 100 heures théoriques
- **DF3 - Réalisation des actes de la vie quotidienne** - 150 heures théoriques
- **DF4 - Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne** - 150 heures théoriques et 420 heures pratiques
- **DF5 - Contribution au développement de la dynamique familiale** - 150 heures théoriques et 175 heures pratiques
- **DF6 - Accompagnement social vers l'insertion** - 130 heures théoriques et 140 heures pratiques

## DURÉE

La formation est dispensée de manière continue ou discontinue, sur une amplitude de 18 à 24 mois. Elle comporte :

- 950 heures de formation théoriques en centre de formation
- 1155 heures de formation pratiques (en structure ou en établissement de travail social (DF1 : 420h ; DF4 : 420 h ; DF5 : 175 h et DF6 : 140 h).